

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 19 NOVEMBRE 2021

### RELEVÉ DE DÉCISIONS

Date de la convocation 15 novembre 2021	L' an 2021 et le 19 novembre à 19 heures 30 , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle communale sise 19, Le Boulevard et non en son lieu habituel de séance, la mairie, pour des raisons sanitaires liées à la pandémie en cours, sous la présidence de MILLERIOUX Chantal, Maire
Date d'affichage 15 novembre 2021	
<b>Nombres de membre</b>	Présents : Mme MILLERIOUX Chantal, Maire, Mme CHARRUYER Muriel, Mme COËNT Marie-Claude, M. MIGEON Dany, M. MITTEAU Sébastien, Mme PELVILLAIN Nadine (départ à 21H30), M. RAIMBAULT Jean-Paul, M. SOBOUL Jean-Pierre, Mme TYRREL Julie
Afférents au Conseil municipal : 11 En exercice : 11 Présents : 9 Votants : 10	Absents : M. Cédric CHÊNE ayant donné pouvoir à M. Dany MIGEON Mme Morgane CAURO  Mme Nadine PELVILLAIN donne pouvoir à M. Jean-Pierre SOBOUL lorsqu'elle quitte la séance à 21H30  Mme Marie-Claude COËNT est désignée secrétaire

Il est procédé à l'appel nominal des conseillers municipaux et à l'approbation du procès-verbal de la séance du 10 septembre 2021.

Les questions inscrites à l'ordre du jour sont ensuite examinées.

#### **1) Programme investissement voirie 2022**

- Le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise COLAS d'un montant de 85 300,50 € TTC pour des travaux de réfection de voirie communale (VC7, VC202, VC204, VC4) à réaliser en 2022. Pour cet investissement du programme 2022, le Conseil Municipal sollicite des subventions de l'Etat (DETR) au taux de 40% et du Conseil Départemental au taux de 20%.

#### **2) Etat des lieux et réfection du logement communal de la mairie**

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise R. COTTAT d'un montant de 13 396,16€ TTC pour une réfection peinture / plâtrerie et isolation à créer dans le logement communal 14 rue de la mairie avant une remise en location et accepte le devis de l'entreprise VAILLY ELECTRIC d'un montant de 374€ TTC pour des travaux d'électricité consécutifs à l'isolation à créer dans le logement.

#### **3) Acquisition d'un défibrillateur**

Le Conseil Municipal décide de l'acquisition d'un défibrillateur en location avec maintenance et assurance pour 5 ans pour un montant de 2000 € HT auprès de la société LIFEAZ .

**4) Programme d'Adressage Dénomination Numérotation de la Poste**

Le Conseil Municipal valide le nouveau libellé des voies (départementales, communales, chemins ruraux) pour le programme Adressage Dénomination Numérotation réalisé par convention avec La Poste et décide de la numérotation selon le type classique (pair et impair).

**5) Subvention Coopérative scolaire pour le Noël des enfants et complément de subvention au CCAS pour le colis des aînés.**

Le Conseil Municipal vote une subvention de 117€ à la coopérative scolaire pour le Noël des 9 enfants de la commune. L'association Comité des Fêtes participe financièrement pour le même montant. Il est voté un complément de subvention de 200€ au CCAS pour le colis des aînés financé cette année en totalité par le CCAS.

**6) Renouvellement contrat triennal Berger-Levrault pour les logiciels mairie**

Le contrat triennal Berger Levrault pour les logiciels de la mairie est renouvelé pour un montant annuel de 2 760€ TTC.

**7) Délibération en quart d'investissement**

Le Conseil Municipal délibère sur l'autorisation à dépenser en section d'investissement avant le vote du budget 2022 un montant de 6 050€ représentant le ¼ des investissements de 2021.

8) Le Conseil Municipal est informé de la **réforme de la protection sociale complémentaire** des agents qui prévoit des obligations de financement et de participation des employeurs publics à la protection sociale complémentaire en matière de prévoyance et de santé.

**9) Modification tracé des circuits équestres du Pays Sancerre Sologne**

Le Conseil Municipal délibère sur les modifications apportées au tracé initial des circuits équestres du Pays Sancerre Sologne empruntant des voies communales et chemins ruraux sur le territoire de la commune et l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

**10) Motion pétition citoyenne Santé**

Le Conseil Municipal vote une motion Pétition Citoyenne Santé initiée par le Conseil Départemental, concernant « les manquements graves à la santé publique issus de la gestion des urgences de Bourges » et demandant le maintien et le renforcement des centres d'urgences de Cosne s/ Loire, Nevers et Gien.

11) **Des informations diverses** sont communiquées et concernent le prêt par l'Académie d'un capteur de CO2 à installer à l'école, le point sur les travaux à engager par le syndicat SYRSA sur le plan d'eau en 2022 (étude) et 2023 (travaux), le point sur l'avancement du PLUI et notamment l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui sera présenté en réunions publiques au cours du mois de janvier 2022, le point sur l'atelier décorations de Noël par la commission Animation, Environnement et sur les animations programmées : Marché de Noël de l'association APE le 28 novembre et soirée apéro-théâtre avec la Rif Cie le 17 décembre à la salle des fêtes dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté de Communes